



Dolmen de la Cabane de la Fée

Situation : Beynat -19023

Coordonnées :



1.711942, 45.146535

lat/long WGS84

Systeme	Datum	notation	coordonnées X	coordonnées Y
Lambert 93	RGF93	D.d	598771	6450519
Lambert II+	NTF	D.d	550863	2016413
Lambert III	NTF	D.d	550874	3316476
UTM zone 31	WGS84	D.d	398740	5000035
Peuso-mercator	WGS84	D.d	190572	5644619
Latitude Longitude	WGS84	DMS	1°42'42.991"	45°8'47.526"

Type : Préhistoire, antiquité

Mot clés : [dolmen](#)

Intérêt :



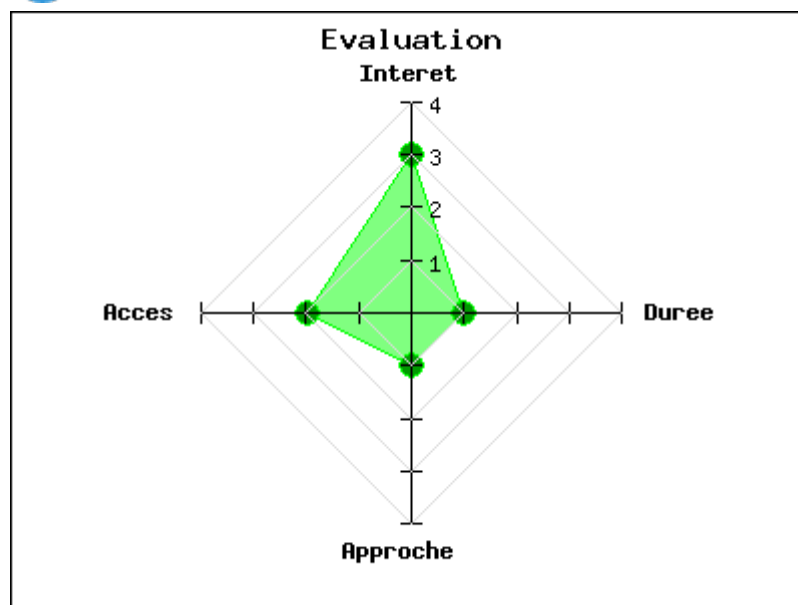
Difficulté d'accès :



Marche d'approche :



Durée de la visite :



Au nord-ouest de la commune de Beynat, au-dessus du village de Brugeilles, à une altitude de 460 mètres, se trouve une curiosité du patrimoine local. En effet, c'est à cet endroit que se trouve le dolmen dit de « la cabane aux fées », un des plus grands et des mieux conservés de la région. Il est d'ailleurs classé « Monument Historique » depuis 1910.

Formé de deux supports en leptynite (une roche très présente localement) de 2,9 à 3,3 mètres de long s'élevant à 1,5 m au-dessus du sol et d'un troisième support « formant chevet » et permettant un écartement d'un mètre, il est surmonté d'une dalle ovale de 3,40 par 2,5 mètres. Il s'agit en fait, comme pour la plupart des ouvrages de la sorte, d'une ancienne sépulture collective qui à l'époque était entièrement recouverte de pierres et de terre formant un dôme appelé tumulus.

Michel Marcus, conseiller municipal et spécialiste du patrimoine local de préciser : « Ce dolmen a été érigé pendant la période du néolithique, probablement autour du III e millénaire avant Jésus-Christ, à une époque où la croissance démographique devenait importante et pendant laquelle les hommes commencent à se sédentariser, à créer des villages, à cultiver des terres et à domestiquer des animaux. » Le nom du dolmen « la cabane des fées », interroge. Un spécialiste indique que « jadis les mégalithes étaient considérés comme des lieux entourés de sortilèges.

Source : <https://www.lamontagne.fr/>

Voir en ligne : <http://www.photosdesebastiencolpin...>

publié le mardi 2 juillet 2019

Photos

